



LA FIEVRE DES TECHNOPOLES (*)

Par la lucidité dont il témoigne à l'égard de contradictions d'ordinaire évacuées, l'ouvrage de Jacques de Certaines tranche avec le commun de la littérature « technopolitaine ». L'exception est d'autant plus méritoire qu'elle est le fait d'un membre de la caste des « décideurs », lesquels ont précisément pour mission de promouvoir la technopolisation : maire adjoint à la municipalité de Rennes, il préside en tant qu'administrateur aux destinées de la technopole Rennes-Atalante.

Comme le titre du livre l'indique, l'auteur se refuse à partager la « technopolâtrie » ambiante. En guise d'introduction, et pour marquer sa volonté de ne pas « renforcer le mythe du paradis technopolitain », J. de Certaines choisit de nous donner un bref aperçu de la « face cachée » de Silicon Valley, cette Mecque de la « haute technologie » aux yeux des prosélytes enthousiastes de « la révolution de l'intelligence ».

Le revers de la médaille technopolitaine est effectivement peu reluisant, et pas seulement en Californie. Ces « pôles d'excellence urbaine » que seraient les technopoles ne font que matérialiser dans l'espace le maintien et souvent l'aggravation de ces inégalités que la technocratie aménageuse et les idéologues de la « modernité » euphémisent sous le nom de « disparités ». Pour l'auteur, l'enjeu de la technopolisation est avant tout politique : « Qui dit lieu d'élitisme et de compétition active, et toute technopole en est un, dit aussi danger d'écart croissant avec les laissés pour compte : populations, régions ou continents entiers de notre monde inégal. » Dès lors, face à cette « dualisation » généralisée à tous les niveaux, l'alternative est claire : « La refuser ou l'aménager pour la rendre supportable. » On aura deviné où va la préférence de l'auteur...

C'est pourquoi les solutions qu'il préconise participent plutôt de « l'aménagement ». A cet égard, le « guide du technopolitain » ébauché dans la deuxième partie constitue un excellent catalogue à l'usage des « décideurs » soucieux d'assurer un développement cohérent et équilibré de leur technopole. Mais, quels que soient les mesures proposées et les efforts déployés pour « mobiliser », « associer », « impliquer » et « intégrer » le maximum d'individus dans l'aventure technopolitaine, seuls les « happy few » que sont les gens « compétents » et « performants » sont susceptibles d'en bénéficier.

En effet, la plupart des emplois créés, précaires et déqualifiés, correspondent à ceux du personnel de service nécessaire au fonctionnement quotidien de la technopole : vendeuses, caissières, employés du nettoyage, serveurs, vigiles, etc. Quant au revenu social garanti prélevé sur « la plus-value arrachée à l'ennemi » (pays ou villes concurrents), il ne fera tout au plus qu'« installer la marginalisation ». Bref, « il ne faut pas compter sur les technopoles pour résorber le chômage ni réduire la dualisation de la société ! ».

Venant d'un « manager » de technopole, pareil constat, aussi pessimiste que réaliste, en dit long. Il s'accompagne de propositions qui s'apparentent à des vœux pieux : « démocratisation » de l'information scientifique, « partage du travail » ou « coopération » entre les métropoles et le tiers monde fondée sur la solidarité avec les communautés de base. Intentions généreuses, certes, mais incompatibles avec la logique sociale qui est au cœur de la technopolisation.

Tout se passe, en fin de compte, comme si l'ouvrage, comme l'auteur, s'était dédoublé : d'un côté, un manuel pour « décideur » ; de l'autre, un pamphlet « gauchiste ». Collage quelque peu surréaliste, sans nul doute, mais qui nous change de la littérature habituelle sur la question.

Jean-Pierre Garnier

(*) *La Fièvre des technopoles*, Jacques de Certaines, Syros/Alternatives, Paris, 1988, 232 p., 69 F.

venus tenter leur chance à Montpellier. Outre l'attrait exercé par une prospérité dont ils espèrent recueillir quelques miettes, sa situation au carrefour de deux grands axes de circulation européens en fait l'un des points d'arrêt favoris des « défavorisés » qui ont commencé à sillonner les routes du « grand marché ». Bref, la « surdouée » serait en quelque sorte victime de son succès.

Vers les

« cités-Etats »

du quattrocento ?

Il n'empêche que l'existence d'un important « volant de main-d'œuvre » à la recherche d'un emploi ne présente pas que des inconvénients. C'est dans l'armée de réserve des jeunes sans qualification que puisent les hôteliers, les restaurateurs, les commerçants, les entreprises de nettoyage et même les administrations — quatre cents Tuc dans les services municipaux ! — pour garnir les postes dévalorisés concourant à la bonne marche de la technopole et au bien-être des technopolitains. Parmi les 40 % des effectifs salariés du district travaillant dans le secteur privé en relation directe avec les cinq pôles de la technopole, tous n'appartiennent pas, et de loin, à la petite bourgeoisie intellectuelle où se recrute l'élite technopolitaine.

Comme dans les « cités-Etats » du quattrocento auxquelles le maire aime à comparer Montpellier, les habitants de la technopole ne sont pas tous logés à la même enseigne, fût-elle « high tech ». A l'échelle de la ville comme de la société entière, des inégalités en tout genre séparent les « grosses têtes » des « gros bras » ou des « petites mains ». Et l'on ne peut pas dire que la municipalité se surmène pour aider à combler localement le fossé, même si elle a réussi, grâce à des opérations ponctuelles d'équipements et d'embellissements dans les quartiers populaires, à donner un tour presque harmonieux à la ségrégation urbaine.

On peut sans doute faire confiance aux détenteurs du capital culturel qui président à l'avenir technopolitain de Montpellier pour ériger leur ville en une capitale culturelle. Mais pour être de grande classe, leur politique urbaine n'en demeure pas moins une politique de classe par la priorité un peu trop exclusive accordée à la trilogie activités « high tech », travailleurs hautement qualifiés et environnement « haut de gamme ». Et il en sera ainsi tant que « l'Europe sociale » restera un vœu pieux. C'est-à-dire tant qu'elle ne sera pas socialiste. Autre vœu pieux, peut-être !

(1) Roger Brunet, « Production et environnements d'une euro-pole », in *Montpellier Euro-pole*, R. Brunet, L. Grasland, J.-P. Garnier, R. Ferras, J.-P. Volle, GIP Reclus, 1988.

(2) F. Grosrichard, « le Waterloo de l'aménagement du territoire », *le Monde*, 16 nov. 1988.

(3) J.-P. Garnier, « les Métropoles du déséquilibre », in *Le Capitalisme high tech*, Spartacus, 1988.